

LUTTE POUR L'ACCÈS AUX SOINS À CARHAIX LA RÉPRESSION COMME DERNIER RECOURS

Depuis le 14 mai, des militant.e.s syndicaux.caux, représentant.e.s du personnel, élu.e.s, syndiqué.e.s, du CHU Brest-Carhaix sont convoqué.e.s sous le régime de la garde à vue pour "séquestration avec libération avant 7 jours, dégradation de mobiliers et violence en réunion sur personnes chargées de missions de service public".

Ce mercredi 12 juin, c'est au tour de deux militantes de SUD Santé Sociaux du Finistère d'être convoquées dans les mêmes conditions. Elles doivent être entendues à 10h30 au commissariat de Quimper. Un rassemblement de soutien est prévu à cette occasion.

La lutte pour la défense de l'hôpital de Carhaix en Centre-Bretagne est emblématique des combats menés pour l'accès égalitaire aux soins partout en France. Par sa précocité : dès 2008, c'est la maternité et la chirurgie qui sont menacées. Leur suspension est annulée par le Tribunal Administratif. Par ses méthodes, le collectif de vigilance de l'hôpital de Carhaix a su réunir l'intégralité de la société civile: syndicats, politiques, usager.e.s et plus largement l'ensemble de la population derrière un objectif et des actions communes.

Alors que les urgences étaient cette fois menacées de fermeture la nuit, une manifestation a eu lieu à Quimper le 14 septembre 2023. Une réunion s'est tenue durant plusieurs heures dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé pour dénouer la crise.

La Fédération SUD Santé Sociaux soutient ses militantes dont la seule faute est de défendre sans relâche l'Hôpital Public et l'accès aux soins pour toutes et tous et sera présente à tous les rassemblements nécessaires devant le Commissariat. Nous apportons évidemment tout notre soutien aux militant.e.s de la CGT et de la CFDT ainsi qu'aux autres membres du collectif convoqué.e.s avant nos camarades.

Pendant ce temps, les Urgences de Carhaix sont toujours fermées. Pendant ce temps, les politiques austéritaires et gestionnaires démantèlent pièce par pièce notre système de santé solidaire, fermeture de maternité après fermeture de maternité, urgences "régulées" après urgences "régulées".

Nous dénonçons l'instrumentalisation de la justice pénale par les responsables qui ont porté plainte. Ces procédures baillons ne leur permettront pas de faire diversion quant à leur responsabilité et à celle des pouvoirs publics. L'intimidation des militant.e.s du Collectif et la répression sont les uniques armes de ceux qui font partie du problème. La lutte, elle, est l'unique solution, et les militants de l'Hôpital de Carhaix nous en montrent la voie.

Paris le 11 juin 2024

